

Compte-Rendu du Comité Directeur du 21/12/2023

Présents : Hubert Bourguine, Stefano De Blasio, Mickael Deniel, Dominique Dreyer, Alain Labat, Jonathan Le Goff, Rémy Le Guernic, Karine Perchoc, Yvon Perhirin, Yann Roudot, Pierre Olier.

Excusés : Philippe Doulou, Laurent Keraudren, Jonathan Marec, Aurélie Nédelec, Julien Nicol, Emmanuel Palud, Jean Charles Thépaut.

Ordre du Jour :

- Accueil
- Point Licences
- Point Financier du Comité
- Point sur l'Emploi : Prestations de service et conventions de mise à disposition
- Point sur l'organisation du Finistère : retour sur la réunion avec le club de Guipavas
- Point sur les actions en direction des Féminines
- Point sur les compétitions Jeunes
- Point sur les compétitions Seniors
- Point sur l'arbitrage : Formation, compétitions, etc...
- Avis du Comité Directeur sur les propositions suivantes :
 - Désignation d'un JA2+DE pour chaque tour du CF Départemental : cela comptera comme une vacation.
 - Désignation d'un JA1 pour chaque tour du Team/ Filles : cela comptera comme une vacation.
 - Désignation d'un JA1 +DE pour le tournoi du Ping pour les Filles ; cela comptera comme une vacation.
- Echange et Avis sur la possibilité de s'inscrire en CF après le 1er tour, surtout les jeunes du Circuit
- Echange sur la répartition financière actuelle lors des mutations
- Questions et informations diverses

1) Accueil :

Le Président souhaite la bienvenue aux présents et précise que ce sera le dernier CD de l'année 2023.

Lors de cette réunion il y a un certain nombre de sujets à aborder.

2) Point Licences:

Le Président indique qu'à cette date les stats sont les suivantes :

* Compétition : 2231

* Loisirs : 1129

Nous sommes plutôt bien pour ce qui est licences compétitions ; par contre on est en retard sur les licences loisirs. En outre, si on regarde les autres Comités Bretons, proportionnellement nous sommes en retard.

3) Point financier du Comité :

Le jour, 5 clubs n'ont pas encore réglé ; une relance sera faite début 2024.

On note un peu le Trésorier n'a rien de particulier à signaler, si ce n'est qu'il a envoyé aux clubs une facture intermédiaire et qu'il a des dépenses car il y a eu une augmentation conventionnelle de 3%.

Il précise par ailleurs que la facturation via le SPID rend facile le suivi et que l'outil marche bien.

4) Point sur l'emploi :

Prestations de service et conventions de mise à disposition :

Le Comité a signé avec 6 clubs des conventions de prestations de service ; Concarneau, Briec, Crozon, Plobanallec, Pouldreziac et Cap Sizun. Ces conventions sont signées pour des séances d'entraînements pour les jeunes et les adultes.

L'ensemble de ces prestations est assuré par Richard qui gère également les stages départementaux,

l'animation scolaire ainsi que les stages féminins.

D'après nos projections, ces chiffres montrent qu'on dépassera les 60 heures qu'il doit travailler sur une année sachant qu'il reste encore à y inclure une animation scolaire pour Plogonnec et Plomelin.

Le Président suggère donc de retirer celle de Plogonnec et proposer au club de la reporter à la saison prochaine. Par contre il serait bien de garder celle de Plomelin car elle se situe dans la semaine Olympique.

Le Comité Directeur donne un avis favorable à cette proposition.

Le Président précise que certes on dépassera le nombre d'heures prévu mais cela nous montre bien que nous avons eu raison d'aller vers cet emploi car il répond bien aux besoins des clubs. L'avenir nous dira si on doit augmenter le nombre d'heures .

D'autre part, le Comité a signé deux conventions de mise à disposition avec les clubs de St Divy d'une part et le PLSanquer d'autre part.

5) Point sur l'organisation du Finistère

Retour sur la réunion avec le club de Guipavas : Le Président informe les élus qu'avec Rémy il a rencontré le membre du conseil d'administration du club de Guipavas afin de faire un point précis sur l'organisation du Finistère. Nous avons repris l'ensemble des points : ceux qui sont à la charge du club organisateur et ceux qui sont à la charge du Comité.

Lors de l'échange, le club a souhaité une aide du Comité pour le coût de l'installation de la sono dans les 4 salles. L

Le Président se dit favorable parce que c'est le Comité qui est parti les chercher pour l'organisation du Finistère ; il propose que le Comité octroie une aide financière de 300 euros.

Après échanges, il demande un vote :

11 votants : Pour 10 voix - contre 1 voix : le Comité donne un avis favorable pour l'octroi d'une aide de 300 €

6) Point sur les actions en direction des Féminines :

Karine rappelle les actions en cours : Stage Team Filles - Tournoi.

Elle précise qu'un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des clubs afin de faire un état des lieux des Féminines dans les clubs : Dirigeantes, Arbitre et Bénévoles. Le but était également d'amener les clubs à mutualiser les compétences par secteur ; par exemple, un club qui a des entrainement spécifiques pour les filles peut inviter les joueuses des clubs voisins.

Pour le Ping Santé cela est parti d'un projet avec Octobre Rose. Une campagne de communication sur les filles avec des petites vidéos est également prévue.

Karine rappelle aussi que notre projet Filles avait été retenu pour les Trophées du Ping qui ont eu lieu à Paris le 9 décembre et que notre Comité est arrivé à la 2ème place derrière le Comité de Loire Atlantique. Cela montre bien que notre projet est intéressant.

7) Point sur les compétitions Jeunes :

Julien étant absent, le Président précise que ce point sera vu au prochain Comité Directeur.

8) Point sur les compétitions Seniors:

Rémy informe qu'en lien avec le changement de date du Finistère, les inscriptions seront ouvertes du 13/01/2024 au 10/02/2024 ; il seront en parallèle avec les inscriptions pour les Finales par Classement. Le règlement a été envoyé aux membres de la CSD pour l'étudier et le valider. Il précise que la prochaine CSD aura lieu le 08/01/2024.

Concernant la 2ème phase du Championnat par équipes, les inscriptions seront ouvertes du 24/12/2023 au 30/12/2024 Le délai est un peu court mais il pense que les clubs connaissent l'organisation des leurs équipes. Enfin, le nombre de jeunes qui ont participé au championnat Seniors est de 233 sur les 7 journées.

9) Point sur l'arbitrage (Formation ,Compétitions, etc...)

Mickaël rappelle qu'il a transmis le C-R de la CDA du 05/12/2023.

Pour le Finistère, les retours des arbitres sont plutôt favorables ; la semaine précédant le Finistère une réunion a réuni les JA3, le CDA et le Président CSD au siège du Comité afin d'établir les poules (comme il y a quelques années) et des mettre toutes les problématiques sur la table.

Lors de la CDA on a évoqué le fait de professionnaliser les actions féminines.(Le Président rappelle que dans l'ordre du jour de cette réunion il y a plusieurs avis sur ce sujet).

Mickaël évoque aussi le fait de désigner des arbitres pour les tours de CF départemental en rappelant que ce

doivent obligatoirement être des JA2.

Concernant la formation, cette année 7 arbitres régionaux et 3 JA1 ont été admis.

On constate une baisse du nombre de personnes formées et ce, malgré l'aide financière : à réfléchir. Il est important de communiquer et il avait dit qu'il fallait le faire auprès des licenciés de plus de 16 ans pour les informer et les inciter à l'arbitrage ; la communication est importante et on ne sait pas mettre en avant ce qui est positif.

10) Avis du Comité Directeur sur les propositions suivantes :

- Désignation d'un JA2+DE pour chaque tour du CF Départemental ; cela comptera comme une vacation
- Désignation d'un JA pour chaque tour du Team Filles ; cela comptera comme une vacation
- Désignation d'un JA + DE pour le tournoi du ping pour les filles ; cela comptera comme une vacation

Le Président demande l'avis des membres présents sur ces trois propositions :

11 votants : POUR : 11 voix.

11) Echange et avis sur la possibilité de s'inscrire au CF départemental après le 1er tour, surtout pour les jeunes vainqueurs du Circuit Jeunes

Un débat s'engage entre les membres présents. L'idée est que les jeunes vainqueurs du Circuit Jeunes ne pouvant plus y participer, pourquoi ne pas leur donner la possibilité d'intégrer le CF à n'importe quel tour, afin de leur permettre de progresser. Certains élus sont plutôt opposés à ce changement des règles en cours de saison sportive. Il y a un cadre qui doit être respecté et si il y a un changement cela ne peut que se faire pour la saison prochaine.

Le Président propose de passer au vote :

10 votants : POUR 3 voix - CONTRE 7 voix : cette proposition est donc rejetée.

12) Echange sur la répartition financière actuelle lors des mutations:

Le Président souhaite aborder ce sujet car la répartition financière lors des mutations n'est pas juste et équitable car la ligue perçoit le coût des mutations et ne reverse au Comité qu'une petite somme.

Sachant que la majorité des joueuses et joueurs mutés le sont au niveau départemental, il propose donc aux membres présents d'écrire un courrier au Président de la Ligue pour lui demander d'ouvrir un débat sur une modification de cette répartition.

Les élus sont favorable à l'écriture de ce courrier.

Les débats étant clos la séance est levée, le Président souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année